

Charte éthique et déontologique des facultés de médecine : une avancée à saluer et à promouvoir !

Une charte éthique et déontologique a été adoptée le 7 novembre 2017 par les doyens des facultés de médecine et d'odontologie. Elle affirme dans son préambule : «L'indépendance de la formation médicale à l'égard des intérêts particuliers ne se négocie pas, c'est un enjeu de santé publique ».

Comme l'Association Nationale de Etudiants en Médecine de France (ANEMF), le Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes (SNJMG) voit dans cette charte une avancée majeure en faveur de l'éthique et de l'indépendance dans la formation médicale. Le SNJMG adhère notamment à l'émergence du devoir de réserve pour tous les étudiants en santé en matière d'exposition à l'influence des industriels.

Il n'y a pas si longtemps le SNJMG avait dénoncé des situations scandaleuses concernant des internes de Médecine Générale dans les facultés de médecine de [Bordeaux](#) et [Tours](#).

Manifestement les esprits ont évolué, même s'il faut féliciter la pression efficace de la publication du [premier classement sur l'indépendance des facultés de médecine](#) vis-à-vis des firmes pharmaceutiques, réalisé par le Formindep en Janvier 2017.

Certes, ce texte n'est pas parfait (Exemple : la charte ne se prononce pas sur la présence des firmes au sein des campus par le biais de stands ou d'événements organisés) et ne peut pas impliquer totalement les CHU (NB : ce mois-ci, la dernière [réunion de la Fédération Hospitalière de France](#) - à laquelle participent les CHU - s'est faite en partenariat avec l'industrie pharmaceutique).

Toutefois, le SNJMG, seul syndicat médical junior à n'avoir jamais eu de lien direct ou indirect avec l'industrie pharmaceutique se mobilisera pour que la charte soit adoptée et surtout respectée dans son intégralité par chaque faculté de médecine ; à titre symbolique, le SNJMG suivra le devenir de l'amphithéâtre Boiron à Lyon...

De même, le SNJMG soutient l'élargissement de cette démarche à toutes les autres formations de professionnels de santé : pharmaciens, sage femmes et para médicaux.